

Au terme de sa première année, le Conseil de Coordination de la Dermatologie (CCD) présente, dans sa nouvelle lettre d'information, ses activités de 2010 et ses projets pour 2011.

Après une année de travaux, vos représentants au CCD ont souhaité vous informer directement de leurs premières avancées et de la façon dont s'est organisée cette coordination. Cette lettre d'information vous propose un bilan rapide de 2010 et témoigne de la nécessité de poursuivre en 2011 une représentativité de la spécialité de dermatologie.

Bonne lecture et Bonne année !

4 instances, 1 CCD

2010 a été marqué par la création du Conseil de Coordination de la Dermatologie, faisant preuve de la volonté des quatre instances représentatives de la spécialité (SFD, SNDV, FFFCEDV et CEDEF) de s'associer. Pour les publics institutionnels, le CCD propose aux différents décideurs un interlocuteur central et donne l'image d'une spécialité organisée et solidaire. Tout en laissant à chaque instance sa liberté d'action et de parole, le CCD répond à un besoin d'échange au sein de la spécialité, notamment pour améliorer le partage d'information inter-instances. Cette première lettre d'information du CCD permettra ainsi de remplir cet objectif.

Composition

Pierre WOLKENSTEIN (SFD)
 Jean-Philippe LACOUR (SFD)
 Christine BODEMER (SFD)
 Philippe BEAULIEU (FFFCEDV)
 Jean-Paul CLAUDEL (FFFCEDV)
 Florence CORGIBET (FFFCEDV)
 Brigitte DRENO (CEDEF)
 Marie-Sylvie DOUTRE (CEDEF)
 Marie-Aleth RICHARD (CEDEF)
 Georges REUTER (SNDV)
 Luc SULIMOVIC (SNDV)
 Eric PIGEON (SNDV)

La spécialité s'implique en 2010

La création du Conseil de Coordination de la Dermatologie a fait l'objet d'une lettre cosignée par les quatre instances pour annoncer aux responsables institutionnels l'existence d'une instance commune et représentative de l'ensemble des intérêts de la dermatologie.

Depuis sa création, le CCD a participé au débat qui s'est fait jour autour de la dermatologie esthétique avec d'autres disciplines. A cette occasion, la spécialité a pu s'unir et présenter une position commune afin d'obtenir la reconnaissance de l'expertise des dermato-logues dans le domaine de l'esthétique.

En novembre, le CCD a proposé une liste commune d'experts libéraux et hospitaliers afin de collaborer dans la hiérarchisation des actes nouveaux de dermatologie concernant notamment la photothérapie dynamique.

Cette même démarche a été menée par le CCD à l'intention de l'AFSSAPS dans le cadre du Plan « Bien Vieillir ». Une liste d'expert a été transmise afin que la dermatologie y soit associée tant en termes d'activités hospitalières que libérales.



Isotrétinoïne

L'actualité concernant l'isotrétinoïne et le risque suicidaire des adolescents incite le CCD à rappeler à la communauté dermatologique la lettre d'information cosignée par l'AFSSAPS et les représentants des dermatologues en mai 2009 précisant les précautions d'emploi de l'isotrétinoïne et faisant le point sur l'état des connaissances concernant les relations entre isotrétinoïne et survenue éventuelle de troubles psychiatriques. Les mesures préconisées dans ces documents sont parfaitement adaptées à la situation actuelle et le CCD ne peut que recommander à l'ensemble des dermatologues de les respecter scrupuleusement.

Programme de travail

Les réunions du CCD ont lieu chaque trimestre à la Maison de la Dermatologie à Paris en présence des délégués au CCD de chaque instance.

Grâce à l'engagement et l'implication de ses membres, le CCD a déjà pu **se réunir à cinq reprises** durant sa première année de création. Ses réunions ont eu lieu les :

-29 juin, -27 juillet,
-2 septembre, -14 octobre
et le 16 décembre.

En amont de chaque réunion, l'ordre du jour est établi par les délégués de chaque instance. **Sont ainsi évoqués les sujets d'intérêts communs à la spécialité.** A l'issue des réunions, un compte-rendu est mis à disposition des délégués pour informer en retour chaque instance.

Le rythme sera maintenu en 2011, avec une première réunion le 10 mars. Parmi les objectifs en 2011, le CCD poursuivra ses réflexions et ses échanges sur la mise en place d'une formation d'assistant de dermatologie.

3 questions à...

Ouidad Zehou, fondatrice de l'AJDerm



Lors de sa réunion du 16 décembre dernier, le CCD a reçu Ouidad Zehou et John Chanal, internes en dermatologie, afin de répondre à leur demande de rencontrer les représentants de la spécialité. Motivés par **le désir de s'adresser conjointement à toutes**

les instances régissant la spécialité, Ouidad et John ont pris la parole devant le Conseil de Coordination de la Dermatologie dont ils ont apprécié l'écoute.

1. Quelle est votre association et ses projets ?

« L'AJDerm, Association des Jeunes Dermatologues, a pour vocation d'être une association nationale réunissant internes, chefs de clinique et assistants ainsi que les dermatologues nouvellement installés. Elle a pour objectifs de les représenter mais aussi de favoriser l'information sur les différents cursus, formations et aides à l'installation. La formation initiale est au centre de ce projet. Parrainage et compagnonnage sont les maîtres mots ».

2. Qu'attendiez-vous du CCD ainsi réuni ?

« D'une part la reconnaissance de nos pairs, d'autre part l'intégration de l'association aux réseaux du CCD. Evidemment, l'expérience et le soutien logistique du CCD seraient des atouts primordiaux pour une association de jeunes dermatologues ».

3. Comment avez-vous ressenti l'accueil que vous avez reçu au CCD ?

« Le CCD semble avoir reçu de manière très positive ce projet. Une présentation de l'association aux Journées Nationales Provinciales de Dermatologie a été évoquée ainsi qu'une réunion avec les membres du Collège des Enseignants de Dermatologie (CEDEF) sur la formation du dermatologue. Un rendez-vous a également été pris avec Philippe Beaulieu, afin d'intégrer ce projet au Cercle des Jeunes Dermatologues déjà mis en place par la Fédération Française de Formation Continue et d'Evaluation en Dermatologie-Vénérologie (FFFCEDV) ».

Contact : asso.jderm@gmail.com

EADV

Mieux représenter la France

Malgré le vif succès remporté pour le congrès EADV à Paris, le nombre de membres français est en baisse, ce qui risque de pénaliser notre représentativité au sein même du conseil d'administration Il est important pour la dermatologie française de contribuer à la réflexion européenne de la spécialité et de pouvoir en échange profiter des enseignements, des avancées et des inscriptions aux revues en ligne que cette institution génère Le CCD profite de cette lettre pour encourager vivement ses confrères à devenir membres de l'EADV et à participer à la représentativité de notre spécialité et à son avenir. Cette inscription pourrait être automatique lors de la présence à chaque congrès de l'EADV.

www.eadv.org



Maison de la Dermatologie
25 rue de la Boétie, Paris 8^e

Conseil de Coordination de la Dermatologie

Contact : Aitana MAC GOWAN

Tél. : 01 49 70 43 30 - aitana.macgowan@cohnwolfe.com